

Université d'Aix-Marseille  
Département de Lettres modernes  
Licence LETTRES, 3<sup>e</sup> année

*Les informations contenues dans cette plaquette sont susceptibles d'être actualisées à la rentrée.*

2020-2021

LICENCE LETTRES 3<sup>e</sup> année – Semestre 5

Parcours 2 « Lettres modernes »  
&  
Parcours 3 « Ecritures »

***REUNION DE RENTREE Licence 3<sup>eme</sup> année***

***VENDREDI 4 septembre, 10h-12h - salles E215 et E223***

Département de Lettres modernes

*Directeur du département : Joël July*

*Responsable de mention : Stéphane Baquey (Frédéric Trajber)*

*Directrices des études : Francesca Manzari / Sandrine Caddéo*

*Responsable parcours 2 : Francesca Manzari*

*Responsable Parcours 3 : Sandrine Caddéo*

*Bureau d'aide à la pédagogie (BAP) : Alexandre Falini*

# I- ORGANISATION DU SEMESTRE : Licence 3, Semestre 5

## Calendrier pédagogique 2020-2021

<b>Débuts des cours</b>	<b>lundi 07 septembre 2020</b>
12 semaines d'enseignement	du 07 septembre au 04 décembre 2020
1 semaine de congés	du 26 au 31 octobre 2020
1 semaine de révisions	du 07 au 12 décembre 2020
<b>1<sup>re</sup> session d'examens</b>	<b>Du 14 au 19 décembre 2020 et du 04 au 09 janvier 2021</b>

### PARCOURS TYPE 2 « Lettres modernes »

	<i>type d'UE</i>	<i>crédits</i>	<i>intitulé d'usage UE</i>		
HBM5U01	LITT.FR.	6	Littérature et identités*		
HBM5U03	LITT.FR.	6	Littérature française renforcement		
HBM5U02	LLF	6	Langue et ling. fr. 5 : Syntaxe et Stylistique		
HLF5X06	Choix n°1	3	Atelier d'écriture pour Lettres modernes		
			Versification*		
			Rhétorique et langue classique*		
			Parlons créole(s)*		
			FLE S5 (B)		
HLF5X07	Choix n°2	6	<b>Axe 1, au choix:</b>	<b>Axe 2</b>	<b>Axe 3</b>
			• Latin ou Grec + Ancien français	Socio-économie de l'édition*	OPTION au choix (voir liste p.15)
			• FLE S5 (A)		
			• Pro-Meef (2 UE)		
HLF5X12	LVE	3	Langue vivante étrangère S5 au choix (Lansad)		

### PARCOURS TYPE 3 « Ecritures »

	<i>type d'UE</i>	<i>crédits</i>	<i>intitulé d'usage UE</i>		
HBM5U01	LITT.FR.	6	Littérature et identités*		
HBM5U13	LLF	6	Syntaxe du français parlé		
HBM5U12	ATELIER	6	Projet personnel d'écriture		
HLF5X10	Choix n°1	3	Versification*		
			Rhétorique et langue classique*		
			Parlons créole(s)*		
HLF5X11	Choix n°2	6	<b>Axe 1</b>	<b>Axe 2</b>	<b>Axe 3</b>
			Socio-économie de l'édition*	Option THEATRE	Option CINEMA
HLF5X12	LVE	3	LVE S5 au choix (Lansad)		

<i>UE de tronc commun de Parcours</i>	* UE mutualisée entre parcours 2 et 3
<i>UE à choix et/ou d'axe</i>	LLF : langue et linguistique françaises LGC : littérature générale et comparée UE : unité d'enseignement
<i>UE transversale et/ou assurée par un autre département</i>	

## II– EMPLOI DU TEMPS L3-S5 : Parcours type 2 « Lettres modernes »

### UE de tronc commun

#### HBM5U01 « Littérature et identités » (6 crédits)

Responsable UE : Stéphane Baquey

**Cours commun :** lundi 14h-16h, six semaines – S. Baquey, M. Brunet, S. Douchet : salle E209

+ Choisir un groupe :

**Groupe 1** Lundi 9h-12h – S. Baquey salle E202

**Groupe 2** Mercredi 9h-12h – S. Douchet salle B108

**Groupe 3** Vendredi 9h-12h – M. Brunet salle E212

#### HBM5U03 « Littérature française renforcement » (6 crédits)

Responsable UE : Elodie Burle

**Groupe 1** Mardi 9h-11h – S. Requemora salle E102

+ jeudi 14h-16h – T. Vigliano salle E204

**Groupe 2** Mardi 8h-10h – E. Burle salle E108

+ mardi 10h-12h – A. Duperray salle E003

**Groupe 3** Mardi 14h-16h – B. Parmentier salle E102

+ vendredi 11h-13h – B. Parmentier salle A105

#### HBM5U02 « LLF5 : Syntaxe et stylistique » (6 crédits)

Responsable UE : Frédéric Sabio

##### Partie I - Syntaxe

**Groupe 1** Lundi 9h-11h – F. Sabio salle E010

**Groupe 2** Lundi 12h-14h – F. Sabio salle B108

**Groupe 3** Mercredi 14h-16h – F. Sabio salle B116 sauf le 30/09 salle B113 et 21/10 salle A221

##### Partie II - Stylistique

**Groupe 1** Jeudi 9h-11h – J. Gardon-Goujon salle B115

**Groupe 2** Jeudi 11h-13h – N. Bianchi : salle E212

**Groupe 3** Mercredi 14h-16h – J. July salle C423

### UE à choix et/ou d'axe

#### HLF5X06 – Choix n°1 (3 crédits)

• **Axe 1 option FLE** : suivre obligatoirement l'UE **HFL5Z02** « Apprentissage d'une langue étrangère ... »

• **Autres axes et options** : choisir l'une des UE suivantes sauf l'UE FLE HFL5Z02

#### HBM5U04 « Atelier d'écriture pour parcours 2 »

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Groupe unique Jeudi 8h30-11h30 (8 semaines) – C. Vergez-Sans salle D110

#### HBM5U05 « Versification »

Responsable UE : Joël July

Groupe unique Mercredi 11h-13h – J. July salle E212

#### HBM5U07 « Rhétorique et langue médiévale et classique »

Responsable UE : Valérie Naudet

Groupe unique Mercredi 10h-12h – V. Naudet et M. Thorel salle D110

#### HBM5U06 « Parlons créole(s) »

Responsable UE : Sibylle Kriegel

Groupe unique Jeudi 14h-16h – Sibylle Kriegel salle D110

#### HFL5Z02 « Apprentissage d'une langue nouvelle et auto-observation » (3 crédits)

voir département FLE + choisir obligatoirement HFLZ03 sous choix d'option n°2

Groupe unique Vendredi 16h-19h Emilie Lebreton salle E202

**HLF5X07 - Choix n°2 (6 crédits)**  
**Choix déterminé par l'axe d'inscription.**

- **Axe 1 – Enseignement et recherche, option Enseignement secondaire :**  
Suivre obligatoirement le cours d'Ancien français + choisir un groupe de latin ou grec.

**HBM5U09 « Ancien français 3 » (3 crédits)**

Responsable : S. Douchet

Groupe unique                      Mardi 9h-11h – S. Douchet salle C423

**HBM5X10 Langue ancienne au choix (3 crédits)**

*voir dpt Sciences de l'Antiquité*

<b>HBC3Z06 – Latin intermédiaire</b>	Mercredi 16h30-19h30 salle A107
<b>HBC305A - Latin continuant 3</b>	Jeudi 9h-11h salle D004
<b>HBC3Z03 - Grec ancien intermédiaire</b>	Jeudi 16h30-19h30 salle A104
<b>HBC303A - Grec continuant 3</b>	Lundi 15h-17h salle C213
<b>HBC5Z17 – Grec ancien niveau 5</b>	Jeudi 15h-16h + 1 auteur au choix jeudi 10h-11h ou mercredi 11h-13h semaines paires : salle C231

- **Axe 1 – Enseignement et recherche, option Enseignement primaire :**  
Suivre obligatoirement les 2 UE PROMEEF (TD et stage).

**RPREC2 « PROMEEF2 : Observer des situations d'enseignement, d'éducation et de formation » (3 crédits)**

à partir du .....

**RPREC4 « PROMEEF Maths » (3 crédits)**

à partir du .....

Adresse de la page pour avoir des informations détaillées : <https://espe.univ-amu.fr/fr/ue-pro-meef>

- **Axe 1 – Enseignement et recherche, option FLE :**

**HFL5Z03 « Didactique et méthodologie du FLE » (6 crédits)**

*voir département FLE*

Groupe unique                      Vendredi 13h-16h Marion Tellier Amphi 1

**+ choix obligatoirement couplé avec l'UE FLE : HFL5Z02 « Apprentissage d'une langue étrangère en auto-observation » sous le Choix d'option n°1 HLF5X06 (voir page précédente)**

- **Axe 2 – Métiers du livre :**

**HBM5U11 « Socio-économie de l'édition et de la diffusion » (6 crédits)**

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Groupe unique                      Vendredi 10h-14h – C. Vergez-Sans salle E201

- **Axe 3 – Lettres, langues et sciences humaines :**

**HLF3X09 – Choix d'une option libre (6 crédits)**

Choisir une UE d'option parmi la liste *Option L3-S5 Axe 3*

*voir plus loin = IV- Autres enseignements.*

**HLF5X12 Choix d'une Langue vivante étrangère – Semestre 5 (3 crédits)**

Groupe unique tous les jours **16h-19h**

Choisir une langue vivante étrangère et s'inscrire auprès du LANSAD :

[allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad](http://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad)

*Les informations seront précisées lors des journées de pré-rentrée.*

### III– EMPLOI DU TEMPS L3-S5 : Parcours type 3 « Écritures »

#### UE de tronc commun

##### HBM5U01 « Littérature et identités » (6 crédits)

Responsable UE : Stéphane Baquey

*voir Parcours 2, page 2*

##### HBM5U12 « Atelier de création littéraire 4 : projet personnel d'écriture » (6 crédits)

Responsable UE : Jean-Marc Quaranta

Groupe unique Jeudi 12h30-16h30 – J.-M. Quaranta / C. Vergez-Sans salle A012

##### HBM5U13 « Syntaxe du français parlé » (6 crédits)

Responsable UE : Sandrine Caddéo

Groupe unique Mercredi 13h30-16h30 – S. Caddéo salle D315

#### UE à choix et/ou d'axe

##### HLF5X10 - Choix n°1 (3 crédits)

*Voir Parcours 2, page 2*

##### HBM5U05 « Versification »

Responsable UE : Joël. July

salle : C423

##### HBM5U07 « Rhétorique et langue médiévale et classique »

Responsable UE : Valérie Naudet / Mathilde Thorel

salle : D110

##### HBM5U06 « Parlons créole(s) »

Responsable UE : Sibylle Kriegel

salle : D110

##### HLF5X11 Choix n°2 (6 crédits)

**Choix déterminant l'axe.**

#### • Axe 1 – Écritures et littérature

##### HBM5U11 « Socio-économie de l'édition et de la diffusion » (6 crédits)

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

salle E201

*voir Parcours 2*

#### • Axe 2 – Écritures et oral

##### OPTION en THEATRE (6 crédits)

##### HPT5U01 « Histoire et esthétique des arts du spectacle » / *Dpt des Arts*

1-HPT501A Théâtre et Regard, L. Dieuzayde mardi 9h-11h salle ....

Les 08/09, 15/09, 06/10, 13/10, 20/10, 03/11, 10/11, 17/11, 14/11

2-HPT501B Analyse et théorie du cinéma, (à venir), mercredi 8h-11h amph 4

#### • Axe 3 – Écritures et image

##### OPTION en CINEMA (6 crédits)

##### HPI5U02 « Cinéma et sciences humaines » / *Dpt des Arts*

Cours = mardi 13h30-17h30 salle Armand Lunel Cité du Livre

##### HLF5X12 Choix d'une Langue vivante étrangère – Semestre 5 (3 crédits)

Groupes au choix tous les jours **16h-19h**

Choisir une langue vivante étrangère et s'inscrire auprès du LANSAD :

[allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad](http://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad)

*Les informations seront précisées lors des journées de pré-rentrée.*

## IV– DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS de LETTRES MODERNES

### HBM5U01 « Littérature et identités » (6 crédits)

#### Parcours 2 et 3 – Tronc commun

Domaine : Littérature française

Responsable UE : Stéphane Baquey

**Formation à distance** : S. Baquey

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine :

- 2h de cours commun par quinzaine
- 3h / semaine de cours en groupe □ inscription Apogée obligatoire

#### **Descriptif global de l'UE – Cours commun (lundi 14h-16h, six semaines) salle E209**

Enseignants du cours commun : S. Baquey, M. Brunet, S. Douchet

Cet enseignement étudie la représentation et la construction de l'identité dans le discours littéraire en mettant l'accent sur la formation et la variation des genres littéraires. Il envisage différents aspects du devenir de l'identité : formation de l'individu moderne, identité genrée, identité interculturelle. Il fait pour cela appel à l'éclairage d'autres disciplines que les études littéraires : histoire culturelle, philosophie morale et politique, psychologie sociale, anthropologie...

#### Calendrier du cours commun :

14/09 : Stéphane Baquey, « L'identité discursive »

21/09 : Sébastien Douchet, « L'identité genrée en littérature : notions et perspectives critiques »

28/09 : Mathieu Brunet, « Identité et récit de soi : comment se dire ? »

02/11 : Sébastien Douchet « Le genre féminin en débat : les combats pour l'égalité des femmes (Moyen Âge-XVII<sup>e</sup> siècle) »

09/11 : Mathieu Brunet, « Le récit à la première personne à l'âge classique »

16/11 : Stéphane Baquey, « Identité et cultures. Les littératures francophones »

#### Descriptif des 3 groupes au choix :

□ inscription Apogée obligatoire

#### • **Groupe 1 (lundi 9h-12h) salle E102 : Littératures francophones, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles**

##### « Histoire collective et récit de soi : sortir de la violence »

Enseignant : Stéphane Baquey

L'histoire collective apporte aux individus des éléments à partir desquels construire une identité. L'histoire racontée relie, dans le présent de sa formulation, un avenir à un passé. Elle permet de se reconnaître comme individu dans une société. Or cette histoire est toujours plurielle et relationnelle. Et elle est traversée de tensions, surtout lorsqu'elle est caractérisée par la violence. Il en est ainsi pour l'Algérienne Assia Djébar, dans son rapport à la conquête coloniale française de l'Algérie, pour Edmond Jabès, né juif égyptien, dans son rapport au génocide des juifs d'Europe, pour Wajdi Mouawad, né au Liban, quand il représente les conflits du Proche-Orient. Le récit de soi invente dès lors, dans un acte énonciatif, une écriture où l'identité narrative ne s'expose jamais par un simple récit. La pluralité des voix, la non-linéarité chronologique, l'éclatement générique, sont autant de manières de représenter une tentative de se dire.

#### Textes d'étude

1. Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia* [1985], Paris, Le Livre de Poche, 1995.
2. Edmond Jabès, *Le Livre de Yukel* [1964], dans *Le Livre des Questions*, Paris, Gallimard, « L'Imaginaire », 1988, p. 198-342.
3. Wajdi Mouawad, *Tous des oiseaux*, Arles, Actes Sud, « Babel », 2019.

#### Etudes critiques

- Judith Butler, *Le Récit de soi* [Giving an Account of Oneself, 2005], trad. B. Ambroise, Paris, PUF, 2007.
- Dominique Combe, *Littératures francophones*, PUF, 2019.
- Paul Ricœur, *Temps et récit. 3. Le temps raconté* [1985], Paris, Seuil, « Points », 1991.
- Amartya Sen, *Identité et violence* [2006], Odile Jacob, 2007.

• **Groupe 2 (mercredi 9h-12h) salle B108 : de la littérature médiévale au XVII<sup>e</sup> siècle**  
« **Premières luttes littéraires féministes : les mots des femmes, les mots pour les femmes** »  
Enseignant : Sébastien Douchet

En 1401, Christine de Pizan, femme intellectuelle et autrice, engage une vive querelle littéraire contre un groupe d'hommes, des clercs et des hauts fonctionnaires. L'objet de la querelle ? L'œuvre de Jean de Meun, le *Roman de la Rose*, composé vers 1275, dont Christine de Pizan critique la misogynie, l'immoralité et l'obscénité à l'égard des femmes.

Christine entend affirmer l'égalité de corps et d'esprit des femmes, et aussi définir pour la femme une identité de genre qui l'inscrive dans le champ politique comme une créature aussi capable que l'homme. Christine de Pizan défend et illustre ces idées dans son œuvre majeure *La Cité des Dames* (1405-1407) qui rappelle tout ce que l'histoire de l'humanité doit au génie féminin. La défense de l'accès au savoir, à l'éducation et à l'écriture sont les conditions centrales à la constitution d'une identité féminine autonome et non soumise à la violence masculine, qu'elle soit sexuelle, physique, verbale ou morale.

En 1594, Marie de Gournay, éditrice de Montaigne, dénonce à son tour, dans *L'égalité des hommes et des femmes*, le mépris masculin pour l'intelligence et l'esprit des femmes, mais aussi l'interdiction qui leur est faite d'exercer des fonctions juridiques, administratives ou politiques. L'éducation des femmes est également au cœur de son entreprise d'affirmation d'une identité féminine libérée des préjugés masculins.

Enfin, en 1694, un homme, Charles Perrault prend la défense des femmes dans son *Apologie des femmes* et répond à la satire *Contre les femmes* de Boileau. En particulier, il défend l'idée que les femmes peuvent être des modèles de vertu pour les hommes et sont source de bien privé (dans le mariage) et public (dans la société), quitte à les enfermer autrement dans une identité traditionnelle et patriarcale qui amoindrit et ambiguïse la portée de son *Apologie*.

De 1401 à 1694, nous parcourons ces débats littéraires sur l'identité féminine, sur ce qui la fonde en propre afin d'en faire émerger la singularité, au prix parfois de malentendus et d'ambiguïtés que le contexte historique ne suffit pas seul à expliquer

Textes d'étude

1. Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *le Roman de la Rose*, éd. Armand Strubel, Paris Le Livre de Poche, 1992 (composé entre 1275 et 1280).
2. *Le débat sur le Roman de la Rose*, trad. Virginie Greene, Paris, Honoré Champion, coll. « Traductions des classiques de Moyen Âge », 2006 (débat datant des années 1401-1405).
3. Marie de Gournay, *Egalité des hommes et des femmes* et autres textes, Paris, Gallimard, coll. « Folio Sagesses », 2018 (publié en 1594 puis en 1622).
4. Charles Perrault, *L'Apologie des femmes*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694.

Les trois premiers ouvrages devront être apportés en cours par les étudiants. Le quatrième sera distribué sous forme de photocopié.

Textes critiques

- *Femmes et littérature. Une histoire culturelle*, dir. Martine Reid, Paris, Gallimard, coll. "Essais", 2020.
- Laure Bereni, Mathieu Trachman, *Le Genre, théories et controverses*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.
- Judith Butler, *Troubles dans le genre (Gender Trouble). Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, Flammarion, 2020, (1<sup>ère</sup> éd. 1998).
- Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 2020, (1<sup>ère</sup> éd. 1998)

• **Groupe 3 (vendredi 9h-12h) salle E212 : Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle**  
« **Roman, mémoire et autobiographie** »  
Enseignant : Mathieu Brunet

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit apparaître de nouvelles formes de récit au cœur desquelles se pose la question de l'identité : romans-mémoire (Marivaux et Prévost) et « confession » autobiographique (Rousseau) ouvrent une conception renouvelée de l'individu se rêvant désormais acteur de sa propre destinée. Nous travaillerons de façon parallèle sur le roman de Prévost et sur l'autobiographie de Rousseau, en tentant d'appréhender les enjeux tant littéraires que politiques, sociaux et anthropologiques du récit à la première personne. Les deux ouvrages sont à posséder dès le début du cours, dans les éditions mentionnées.

### Textes d'étude

1. Antoine Prévost d'Exiles, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, Paris, Desjonquères, 2014.
2. Rousseau, *Les Confessions* (livres I à VI), GF, éd. A. Grosrichard.

### Textes critiques:

- René Démoris, *Le roman à la première personne, du classicisme aux Lumières*, Paris, Droz, 2002.
- Jean Starobinski, *Rousseau. La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1976.
- Judith Butler, *Le récit de soi*, Paris, PUF, 2007
- Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1996
- Jean Sgard, Prévost romancier, Paris, Corti, 1968.

### **Cours FAD : « Explorations littéraires des embarras de l'identité », Stéphane Baquey**

L'identité n'est pas un concept univoque, selon que l'on parle d'identité individuelle ou d'identité collective, que l'on envisage l'identité en psychologue, en anthropologue ou encore d'un point de vue moral ou politique. L'étude de trois œuvres littéraires, très différentes tout en étant presque contemporaines, visera à accroître notre perplexité et donc notre capacité critique envers un mot, « identité », qui se prête à des usages réducteurs. Qu'implique, du point de vue éthique, la revendication, dans *Journal du voleur* de Jean Genet, d'une beauté voire d'un héroïsme du vol ? Que reste-t-il de l'identité individuelle quand, comme Henri Michaux, dans *Connaissance par les gouffres*, le sujet expérimente, par la prise de psychotropes, des variations de sa vie psychique et somatique ? Comment se concilient, dans *Le Cercle des représailles* de Kateb Yacine, les désirs de l'individu, les engagements politiques et l'attachement envers des appartenances collectives héritées ? La littérature représente des situations limites et permet ainsi de mieux prendre garde à nos usages courants de l'identité.

### Corpus:

1. Jean Genet, *Journal du voleur* [1949], Paris, Gallimard, « Folio », 1982.
2. Kateb Yacine, *Le Cercle des représailles* [1959], Paris, Seuil, « Points », 1998.
3. Henri Michaux, *Connaissance par les gouffres* [1961, 1967], Paris, Gallimard, « Poésie », 1988.

### Etudes critiques:

- Vincent Descombes, *Les Embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013.
- Jacqueline Arnaud, *La Littérature maghrébine de langue française. II. Le Cas de Kateb Yacine*, Publisud, 1986.
- Raymond Bellour, *Lire Michaux*, Paris, Gallimard, « Tel », 2011.
- Jean-Paul Sartre, *Saint Genet comédien et martyr* [1952], Paris, Gallimard, « Tel », 2011.

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** contrôle continu partiel

• **Contrôle continu :** 1 oral (coeff.1) et 1 écrit (coeff.1)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

• **Contrôle terminal :** 1 dissertation de 4h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** contrôle terminal, 1 dissertation de 4h /coeff.1 et 1 oral de 30 min. /coeff.1

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 dissertation de 4h (coeff.1) et 1 oral de 30 min. (coeff.1)

## **HBM5U03 « Littérature française renforcement » (6 crédits)**

### **Parcours 2 – Tronc commun**

Domaine : Littérature française

Responsable UE : Elodie Burle

**Formation à distance :** C. Marcandier / J.-C. Cavallin

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine de cours en groupe  *inscription Apogée obligatoire*

Cet enseignement comprend un programme portant pour moitié sur la littérature ancienne et classique, et pour l'autre sur la littérature moderne.



**Descriptif des 3 groupes au choix :**

*inscription Apogée obligatoire*

**• Groupe 1 (mardi 9h-11h salle E102 et jeudi 14h-16h salle E204) : « L'engagement avant l'engagement »**

*Enseignants : Sylvie Requemora-Gros (mardi 9h-11h) et Tristan Vigliano (jeudi 14h-16h)*

« Est-ce seulement le propre d'une certaine littérature que d'être engagée ? » (Emmanuel Bouju, *L'engagement littéraire*, Presses Universitaires de Rennes, 2005).

La notion d'engagement étant apparue au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, elle peut sembler un outil bien anachronique pour étudier les textes des siècles précédents. A la Renaissance, pourtant, le combat d'idées s'incarne déjà dans une littérature aux prises avec son temps. Les poèmes de Marot, les romans de Rabelais en constituent une manifestation parfois spectaculaire, parfois plus souterraine. Lors même qu'ils semblent mus par une pure fantaisie poétique, ils constituent en fait une défense de l'humanisme et de l'évangélisme dont on tentera ici d'étudier les ressorts : cette défense est politique, mais elle ouvre aussi vers d'autres plans, elle appelle d'autres modes de lecture, que l'on mettra progressivement en évidence. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'étude de trois pièces de théâtre (une comédie censurée, satire du fanatisme religieux, une tragi-comédie parodique d'une autrice interrogeant le système de la courtoisie des caméléons politiques et une comédie révolutionnaire où les femmes s'allient pour ébranler le droit de cuissage et le patriarcat), d'un recueil poétique à redécouvrir comme virulent pamphlet crypté contre un ministre en vue, si célèbre que son code en a été occulté, permettra de cerner, plus précisément que dans son usage courant, la notion d'engagement et ses enjeux littéraires, politiques, historiques, sociétaux et éventuellement genrés dans la littérature théâtrale classique.

**Programme de S. Requemora :**

1. Molière, *Tartuffe* (1664-1669, collection de poche au choix)
2. Marie-Catherine de Villedieu, *Le Favori*, tragi-comédie (1665), éd. Delphine Amstutz, Paris, Hermann, 2017.
3. Jean de La Fontaine, *Fables* [premier recueil de 1668 seulement], éd. Jean-Charles Darmon, Paris, Livre de Poche, 2002.
4. Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* (1778, collection de poche au choix)

**Programme de T. Vigliano :**

1. Marot, *L'Adolescence clémentine* et autres textes, édition présentée, établie et annotée par François Roudaut, Paris, Le Livre de Poche, 2005 (<https://www.livredepoche.com/livre/adolescence-clementine-9782253086994>)
2. François Rabelais, *Gargantua*, édition de Mireille Huchon, Paris, Gallimard, "Folio Classique", 2007 (<http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Folio/Folio-classique/Gargantua>)

**• Groupe 2 (mardi 8h-10h salle E108 + mardi 10h-12h salle E003) : « Tous les romans sont des romans d'amour... »**

*Enseignantes : Elodie Burle (mardi 08h-10h) et Adeline Duperray (mardi 10h-12h)*

...comment dire alors le paradoxe et l'impossibilité de l'amour ? A partir de récits fondateurs du sentiment amoureux jusqu'à leurs avatars les plus contemporains, il s'agira d'étudier comment l'écriture romanesque dans ses différentes formes de vers ou de prose construit cette relation de personnages types et incarne le discours amoureux dans ce qu'il a de plus naturel et de plus ambigu. La rencontre, l'exaltation du désir, l'aventure, la nuit d'amour, ou la déchirure de la séparation sont autant de motifs littéraires qui saturent l'espace de la fiction et révèlent en creux ses enjeux poétiques. L'« aimer » et le « dire » se répondent, et l'incarnation romanesque suppose, au-delà de la respiration lyrique du chant, le choix de la narration, la construction de son personnel et l'acceptation de sa révélation.

*Tristan et Iseut* (les différentes versions en Lettres Gothiques)

Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le chevalier de la charrette* (Lettres Gothiques)

L. Aragon, *Aurélien* (Folio)

P. Djian, « *Oh...* » (Folio)

• **Groupe 3 (mardi 14h-16h salle E102 et vendredi 11h-13h salle A105 : « Moi l'animal »**

Enseignante : Bérengère Parmentier

Si je fais parler l'animal, je parle à sa place et je lui vole la parole. Si je ne le fais pas parler, je lui coupe la parole. Mais au fait l'animal, c'est peut-être moi qui parle ? Et quand je le mange, je mange qui ?

Retour sur une question qui est d'une actualité brûlante aujourd'hui, et depuis très longtemps.

1. La Fontaine, *Fables*, livre VII-X, collection au choix.

2. Cyrano de Bergerac, *Les Etats et Empires de la Lune*, coll. Folio.

3. Antoine Volodine, *Nos animaux favoris* (au cas où le livre ne serait pas disponible en librairie, un scan sera mis en ligne).

4. Vincent Message, *Défaite des maîtres et des possesseurs*, coll. Points.

Lectures complémentaires recommandées :

- Elisabeth de Fontenay, *Le silence des bêtes*, Points-Essais, p. 15-32.

- E.T.A. Hoffmann, *Le Chat Murr*, Gallimard, « L'Imaginaire ».

• **FAD : “ Le récit entravé”, enseignants : C. Marcandier / J.-C. Cavallin**

Le cours s'intéressera à un ensemble de récits, qui peut constituer un type, dans lesquels une contradiction affectant les données de l'intrigue paraît interdire toute solution ou résolution narrative. Cette contradiction peut être inscrite soit dans l'énoncé du récit (l'histoire est insoluble) soit dans la situation énonciative (écrire l'histoire est impossible). Un récit entravé consiste donc en un récit dont le nœud est si serré que l'on ne peut plus choisir entre l'une ou l'autre des issues mutuellement exclusives qui se combattent dans ce nœud, et que la possibilité même d'arriver un dénouement exige une révision des prémisses de l'intrigue.

Le cours sera illustré de nombreux exemples littéraires et appuyé sur l'étude des œuvres suivantes :

• Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves* (Le Livre de Poche).

• Musset, *La Confession d'un enfant du siècle* (Le Livre de Poche).

• Musset, *Les deux maîtresses* (G-F).

• Carrère, *L'Adversaire* (Folio).

*Modalités de contrôle des connaissances :*

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

• **Contrôle continu** (coeff.2)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

• **Contrôle terminal :** 1 écrit de 4h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 écrit de 4h (coeff.1) et 1 oral (coeff.1)

**HBM5U12 « Atelier de création littéraire 4 : projet personnel d'écriture » (6 crédits)**

**Parcours 3 – Tronc commun**

Domaine : Atelier de création littéraire

Responsable UE : Jean-Marc Quaranta

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine

**Descriptif du cours :**

*Enseignant :* Jean-Marc Quaranta / Cécile Vergez-Sans (**groupe unique, jeudi 12h30-16h30 salle A012**)

Cet atelier est orienté vers la réalisation d'un projet d'écriture personnel conduit tout au long du semestre et destiné à des publications et/ou présentations publiques.

Il repose sur des retours réguliers au cours du semestre, de la part des enseignants qui animent l'atelier et de la part du groupe. L'objectif est autant de travailler son écriture, de faire émerger son propre regard et de « fonder sa propre rhétorique » que de développer la capacité à avoir une lecture éditoriale pertinente pour accompagner les textes des autres auteurs du groupe.

Les textes de l'atelier font également l'objet d'un suivi par un éditeur professionnel en vue de leur diffusion dans des festivals partenaires (*Oh les beaux jours ! Les Carnets, Les Correspondances...*) et sous forme de livre collectif qui constitue une première publication pour les étudiants.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, standard et dérogatoire :**

• **Contrôle terminal :** 1 dossier à remettre en fin de semestre, dont l'élaboration est suivie au cours du semestre. *N.B. Les modalités d'élaboration du dossier seront précisées par l'enseignant au premier cours.*

**Session 2, standard et dérogatoire :** dossier remanié

**HBM5U02 « LLF5 : Syntaxe et stylistique » (6 crédits)**

**Parcours 2 – Tronc commun**

Domaine : langue et linguistique françaises

Responsable UE : Frédéric Sabio

**Formation à distance :** F. Sabio / M. Thorel

*inscription Apogée obligatoire*

Volume horaire étudiant : 48h – soit 4h / semaine en 2 groupes de 2h / semaine

Cet enseignement « Langue et linguistique française 5 » comporte 2 volets qui s'inscrivent dans la progression des enseignements de licence 2 en morphologie, lexicologie, syntaxe et linguistique textuelle.

**Descriptif de l'UE :**

• **Partie I – « Syntaxe » (2h / semaine)**

*Enseignant : Frédéric Sabio*, groupe 1 (lundi 9h-11h) salle E010, groupe 2 (lundi 12h-14h) salle B108 et groupe 3 (mercredi 14h-16h) salle B116 sauf le 30/09 salle B113 et le 21/10 salle A221.

Cette première partie du cours approfondira la description du français moderne en se concentrant sur la syntaxe verbale.

• **Partie II – « Stylistique » (2h / semaine)**

*Enseignants : J. Gardon-Goujon* (groupe 1, jeudi 9h-11h) salle B115, *Nicolas Bianchi* (groupe 2, jeudi 11h-13h) salle E212, *Joël July* (groupe 3, mercredi 14h-16h) salle C423.

Stylistique de la prose (XIXe-XXIe). Ce cours s'attachera à l'étude de **formes brèves de prose narrative**. Il mettra ainsi au jour **les catégories fondamentales pour l'analyse de la langue et du style** d'un texte en s'appuyant sur la pratique de la démarche propre à la stylistique. Les étudiant-e-s apprendront à mobiliser conjointement les notions acquises en linguistique et en littérature pour appréhender comment se construisent **le sens et les effets de sens** d'un texte donné. En s'exerçant à dégager ses enjeux stylistiques en lien avec ses spécificités génériques, ils se rendront sensibles aux choix d'écriture et de composition, et globalement à **la facture verbale des textes** et œuvres abordés.

Deux œuvres sont au programme, qu'il est demandé d'avoir lues pour la rentrée :

- G. Flaubert, *Trois contes* (1877) [plusieurs éditions de poche, texte disponible en ligne]
- M. Duras, *L'Amant* (1984), éd. de Minuit

**Modalités de contrôle des connaissances:**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu :** 1 évaluation portant sur la partie I « Syntaxe » (coeff.1)  
et 1 évaluation portant sur la partie II « Stylistique » (coeff.1).

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par chaque enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal:** 1 écrit de 3h (coeff.2) portant sur l'ensemble de l'UE.

**Session 1, régime dérogatoire:** en contrôle terminal, 1 écrit de 3h portant sur l'ensemble de l'UE.

**Session 2 :** 1 écrit de 3h portant sur l'ensemble de l'UE.

**HBM5U13 « Syntaxe du français parlé » (6 crédits)**

**Parcours 3 – Tronc commun**

Domaine : langue et linguistique françaises

Responsable UE : Sandrine Caddeo

Volume horaire étudiant : 36h / étudiant – soit 3h / semaine

### **Descriptif du cours :**

*Enseignante : Sandrine Caddeo (groupe unique, mercredi 13h30-16h30 salleD315)*

Cet enseignement est actuellement proposé exclusivement aux étudiants suivant le Parcours « Ecritures ».

Le français parlé : Des usages à sa représentation à l'écrit

- Descriptif : Cet enseignement vise à faire connaître certaines spécificités grammaticales de la langue parlée en français contemporain en relation avec les genres discursifs et les questions de la variation.

A partir d'extraits de corpus d'oral authentique et d'extraits d'œuvres littéraires, la réflexion s'élargira sur les procédés d'écriture qui permettent de rendre les effets d'oral et la prise en compte de leurs limites.

- Compétences et connaissances à acquérir : Connaître les différents types de variation en rapport avec la notion de norme ; connaître la différence entre phénomènes relevant de la performance langagière (les phénomènes qui correspondent à la mise en place du discours) et les phénomènes relevant de l'emploi de la langue (norme et usage); être capable d'identifier et décrire les phénomènes de français parlé et leurs effets

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard et dérogatoire (contrôle continu partiel : 2 épreuves**

**Contrôle terminal :**

- 1 dossier avec un enregistrement et la transcription d'une source de français parlé à constituer librement

- 1 dossier constitué d'un travail d'écriture créative « imitant » l'oral et la justification des procédés utilisés (\*pour les étudiants hors parcours, une analyse syntaxique du corpus).

**Session 2, standard et dérogatoire : L'amélioration du dossier 1 et/ou 2.**

### **HBM5U04 « Atelier d'écriture pour parcours 2 » (3 crédits)**

**Parcours 2 – UE à choix n°1**

*inscription Apogée obligatoire*

Domaine : Atelier d'écriture

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Volume horaire étudiant : 24 h / étudiant – soit 3h / semaine pendant 8 semaines

### **Descriptif du cours:**

*Enseignante : Cécile Vergez-Sans (groupe unique, jeudi 8h30-11h30 pendant 8 semaines salle D110)*

L'objectif de l'atelier n'est pas de « fabriquer des écrivains » mais de travailler, en atelier collectif, différents enjeux d'écriture. Les séances s'appuient sur la découverte de textes contemporains qui suscitent une proposition d'écriture. Après ce temps d'écriture, les textes sont mis en commun, lus, et font l'objet d'échanges. Il s'agit, ainsi, de partager un chemin d'écriture et d'aiguiser son regard de lecteur.

Le temps partagé de l'atelier étant central, la présence et l'assiduité sont particulièrement requises.

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard et dérogatoire :**

• **Contrôle terminal :** les étudiants remettront en fin de semestre 1 dossier comprenant quatre textes et leurs différentes réécritures, ainsi que des commentaires sur chacun d'eux.

*N.B. Les modalités d'évaluation seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

**Session 2, standard et dérogatoire : 1 dossier remanié**

### **HBM5U05 « Versification » (3 crédits)**

**Parcours 2 et 3 – UE à choix n°1**

*inscription Apogée obligatoire*

Domaine : langue et littérature françaises

Responsable UE : Joël July

**Formation à distance : J. July**

Volume horaire étudiant : 24 h / étudiant – soit 2h / semaine

### **Descriptif du cours :**

*Enseignant : Joël July (groupe unique, mercredi 11h-13h salle E212)*

Ce cours présentera la théorie du vers et les règles de la versification traditionnelle de manière à ouvrir sur une stylistique de la poésie classique, romantique et post-romantique.

Objectifs : s'initier aux bases de la métrique française ; analyser les concordances mètre / rythme ; analyser la rime, ses agencements, qualités et effets ; reconnaître et apprécier les formes fixes de poème.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu** en cours de semestre (coeff.1)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal :** 1 écrit de 2h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, 1 écrit de 2h

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 écrit de 2h

**HBM5U07 « Rhétorique et langue médiévale et classique » (3 crédits)**

**Parcours 2 et 3 – UE à choix n°1**

*inscription Apogée obligatoire*

Domaine : langue et littérature françaises

Responsable UE : Valérie Naudet

Volume horaire étudiant : 24 h / étudiant – soit 2h / semaine

**Descriptif du cours :**

*Enseignantes :* Valérie Naudet et Mathilde Thorel (**groupe unique, mercredi 10h-12h salle D110**)

La rhétorique, héritée de l'Antiquité, a d'abord été l'art de réaliser un discours efficace à destination d'un auditoire défini avant de nourrir l'éloquence des siècles anciens, à l'oral comme à l'écrit. Ce cours a pour but de faire découvrir cet art de bien parler à partir de textes médiévaux, assortis d'une traduction, et de textes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comment sont mises en œuvre et représentées des stratégies persuasives particulières ? comment argumenter, avec quels moyens, pour quelles visées ?

L'étude des textes, fictions narratives et discours politiques et littéraires, sera menée dans le but de permettre aux étudiants d'argumenter par eux-mêmes ; ils acquerront ce faisant la maîtrise des outils et des catégories linguistiques impliquées par des états de langue anciens et par la perspective rhétorique.

*Corpus indicatif.* Le cours s'appuiera en particulier sur :

- des textes politiques de Christine de Pisan, accompagnés de leur traduction ;
- Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire* (composé entre 1548 et 1557),
- Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville* (1772).

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu :** un dossier à remettre en fin de semestre (coeff.1)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal :** un oral (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, un oral

**Session 2, standard et dérogatoire :** un oral

**HBM5U06 « Parlons créole(s) » (3crédits)**

**Parcours 2 et 3 – UE à choix n°1**

*inscription Gigue obligatoire*

Domaine : langue et linguistique françaises

Responsable UE : Sibylle Kriegel

Volume horaire étudiant : 24 h / étudiant – soit 2h / semaine

**Descriptif du cours:**

*Enseignante :* Sibylle Kriegel (**groupe unique, jeudi 14h-16hh salle D110**)

Que sont les créoles français ? Il s'agit de langues « jeunes », parlées dans la zone américano-caraïbe (Haïti, La Martinique, La Guadeloupe, la Guyane etc.) et dans le sud-ouest de l'océan Indien (La Réunion, Seychelles, Ile Maurice). Leur formation au cours de la colonisation française des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles s'enracine dans le français et dans les langues parlées par les esclaves. Même si plus de 80% du lexique de ces nouvelles langues vient du français, il s'agit de langues autonomes dont la grammaire est aujourd'hui parfaitement connue et décrite. Ce cours donnera un aperçu de la description des créoles français en général et a pour objectif de transmettre aux étudiants les outils nécessaires à la compréhension orale et écrite d'un créole particulier (au choix).

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu** en cours de semestre (coeff.1)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal :** 1 écrit de 2h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, 1 écrit de 2h

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 écrit de 2h

**HBM5U09 « Ancien français 3 » (3 crédits)**

**Parcours 2 – UE à choix n°2 pour Axe 1 option Enseignement secondaire,** couplé avec latin ou grec.

Domaine : langue et littérature françaises

Responsable UE : Sébastien Douchet

Formation à distance : Denis Collomp

Volume horaire étudiant : 24 h / étudiant – soit 2h / semaine

**Descriptif du cours :**

*Enseignant : Sébastien Douchet (groupe unique, mardi 9h-11h salle C423)*

Ce troisième niveau d'étude de la langue médiévale aura pour support un livret de textes. Il s'agira d'une part de traduire et d'observer les spécificités stylistiques des discours lyrique et épique et d'autre part de poursuivre l'apprentissage linguistique. Ce dernier, appuyé sur la découverte des dialectes, comprendra plusieurs volets: la syntaxe et la morphologie nominales, le lexique dans son évolution, ainsi qu'une approche de la phonétique, au service d'une compréhension toujours plus fine des textes littéraires médiévaux et d'une approche de l'histoire de la langue.

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu** en cours de semestre (coeff.2) : 1 écrit et 1 oral.

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal :** 1 écrit de 2h (coeff.1)

**Session 1, régime dérogatoire :** en contrôle terminal, 1 écrit de 2h

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 écrit de 2h

**HBM5U11 « Socio-économie de l'édition et de la diffusion » (6 crédits)**

**Parcours 2 – UE à choix n°2 pour Axe 2; et Parcours 3 – UE à choix n°2 pour Axe 1**

Domaine : littérature française

Responsable UE : Cécile Vergez-Sans

Volume horaire étudiant : 48h / étudiant – soit 4h / semaine

**Descriptif du cours:**

*Enseignante : Cécile Vergez-Sans (groupe unique, vendredi 10h-14h salle E201)*

Ce cours vise à analyser le fonctionnement du champ éditorial ainsi que le paysage éditorial contemporain. Il s'agit notamment de comprendre les mécanismes de concentration et leurs conséquences, le poids de la distribution et de la diffusion, les différentes stratégies et politiques éditoriales et les enjeux de l'« édition indépendante de création ».

**Modalités de contrôle des connaissances :**

**Session 1, régime standard :** *contrôle continu partiel*

- **Contrôle continu :** 1 oral de revue de presse « métiers du livre » à partir de la presse professionnelle (coeff.1) et 1 exposé oral sur des maisons d'édition contemporaines (coeff.1)

*N.B. Les modalités du contrôle continu seront précisées par l'enseignant-e au premier cours.*

- **Contrôle terminal :** 1 dissertation de 3h (coeff.2)

**Session 1, dérogatoire :** en contrôle terminal : 1 dissertation de 3h (coeff.2) et 1 oral de 30 min. (coeff.1)

**Session 2, standard et dérogatoire :** 1 dissertation de 3h (coeff.2) et 1 oral de 30 min. (coeff.1)

## V– AUTRES ENSEIGNEMENTS (UE transversales, UE à choix)

### **Français langue étrangère** (9 crédits)

= Parcours 2, Axe 1 option FLE. Responsable : Emilie Lebreton

- HFL5Z02 « Apprentissage d'une langue étrangère en auto-observation » (3 crédits)
- HFL5Z03 « Didactique et méthodologie du FLE » (6 crédits)

*voir département FLE*

### **PRO-MEEF** (6 crédits)

= Parcours 2, Axe 1 option Enseignement primaire

- « Observer des situations d'enseignement, d'éducation et de formation » (3 crédits)
- ProMeefM « Maths » (3 crédits)

*voir ESPE*

### **Options d'ouverture en Sciences humaines et langues** (6 crédits)

= **Parcours 2, Axe 3** : choisir une UE parmi la liste des **options de L3-S5** pour l'axe 3 ci-dessous.

Toutes les informations sur ces UE sont à recueillir **auprès des départements de rattachement** : descriptif, volume horaire et emploi du temps, modalités d'inscription

Département	Code	Intitulé UE
<b>LEA</b>	HED1Z03	Introduction au marketing
<i>Prolongement des disciplines de portail de licence 1 :</i>		
<b>Anthropologie</b>	HAN3U03	Anthropologie du religieux
<b>Philosophie</b>	HPH5U02	Logique 3
<b>Arts, secteur cinéma</b>	HPI3U01	Cinéma et Sciences humaines
<b>Sciences du langage</b>	HSL5U03	Syntaxe et sémantique
<b>Sciences du langage</b>	HSL5U04	Discours/interactions 2
<i>Domaine : langue, littérature et civilisations étrangères</i>		
<b>DEA</b>	HHN1Z10	L'Inde d'aujourd'hui et les médias
<b>DEG</b>	HLG3U01	Allemand : études culturelles 1
<b>DEHLAM</b>	HLE3U05	Art du monde hispanique
<b>DEHLAM</b>	HLE3U07	Presse, culture, société
<b>DEMO</b>	HBR1Z07	Civilisation berbère 1
<b>DEMO</b>	HLM5U1	Islamologie 5 : L'islam de France, l'islam en France
<i>Domaine : histoire et histoire de l'art, sociologie</i>		
<b>Hist. art et archéo.</b>	HHA5U09	La réunion des arts
<b>Hist. art et archéo.</b>	HHA5U10	Les arts en Europe au XVIIème et XVIIIème siècle
<b>Histoire</b>	HHI5U06	Histoire sociale et culturelle des arts dans l'Europe moderne
<b>Histoire</b>	HHI5U07	Histoire des sociétés de l'Europe moderne
<b>Histoire</b>	HHI5U09	Histoire de l'Afrique contemporaine
<b>Histoire</b>	HHI5U18	Corps et histoire (Époques moderne et contemporaine)
<b>Sociologie</b>	HSO5U07	Sociologie de la culture et de la connaissance
<b>Sociologie</b>	HSO6U09	Sociologie des migrations

### **UE transversale Langue vivante étrangère S5** (3 crédits)

= Parcours 2 et 3, obligatoire pour tous axes : *toutes informations auprès du LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines)* : [allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad](http://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad)

## VI- COORDONNEES ET INFORMATIONS UTILES

<b>Département Lettres modernes</b> allsh.univ-amu.fr/departement-lettres-modernes	
<b>Directeur du département</b>	<i>Joël July</i>
<b>Responsable de la mention</b>	<i>Stéphane Baquey</i>
<b>- Directrice des études, responsable parcours 2 - Directrice des études, responsable parcours 3</b>	<i>Francesca Manzari Sandrine Caddéo</i>
<b>Référent Relations internationales (Erasmus et programmes d'échange)</b>	<i>Etienne Leterrier</i>
<b>Bureau d'aide à la pédagogie (BAP)</b>	<i>Alexandre Falini</i> bureau D201
<b>Bureau des inscriptions et du suivi des étudiants (BISE)</b>	Scolarité, bureau 6 Lettres et arts

<b>Principaux départements partenaires (licence 3)</b>	
<b>• Département Sciences de l'Antiquité</b> allsh.univ-amu.fr/departement-sciences-antiquite	
<b>• Département Arts (secteurs Cinéma)</b> allsh.univ-amu.fr/departement-arts	

— Vous devez absolument activer et utiliser votre espace ENT et votre adresse mail étudiante de format : prénom.nom@etu.univ-amu.fr

— Tous les enseignants de l'université d'Aix-Marseille peuvent être contactés par mail par une adresse de format : prénom.nom@univ-amu.fr

— **Réunions d'information** : soyez attentifs aux annonces de réunions sur l'ENT et par voie d'affichage (bureau BAP).

— **Inscriptions aux groupes TD dès la rentrée, au moment de l'inscription administrative sur Apogée**  
+ pour retrouver l'emploi du temps : <https://allsh.univ-amu.fr/EDT>

— **Pour tout renseignement supplémentaire**, reportez-vous :

- au site du département Lettres modernes et de la licence Lettres
- au Livret de l'étudiant qui sera distribué à la rentrée : [allsh.univ-amu.fr](http://allsh.univ-amu.fr)  
Vous y trouverez également le calendrier pédagogique 2018-2019 complet à télécharger.
- au site de présentation des formations de l'université d'Aix-Marseille : [formations.univ-amu.fr](http://formations.univ-amu.fr)
- au site de la Scolarité : [allsh.univ-amu.fr/scolarite](http://allsh.univ-amu.fr/scolarite)

Vous y trouverez également l'ensemble des Modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des règles de progression, ainsi que la charte des examens.

— **Bibliothèque universitaire (BU)** : [bu.univ-amu.fr](http://bu.univ-amu.fr)

BU des Fenouillères – Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines (167 avenue Gaston Berger)